



La banque accompagne le dirigeant à tout moment de l'existence de l'entreprise. Que ce soit lors de la création de la société, à la demande d'un financement ou pour des conseils liés aux investissements, aux placements ou aux moyens de paiement, le chef d'entreprise contactera son banquier.

La Fédération Bancaire Française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques installées en France.

Rôle et missions de la FBF

Elle a pour mission entre autres d'anticiper les évolutions de l'environnement politique, économique et social, de promouvoir le secteur bancaire et ses entreprises dans la société et d'assurer l'information de tous les publics de la banque. Ce pôle est en charge des affaires publiques, et assure la diffusion de l'information aux entreprises bancaires, notamment sur les nouvelles réglementations applicables ou en préparation.

La FBF est représentée par le Comité Local de la Sarthe et ses membres sont :

- HSBC
- Crédit Agricole
- Crédit du Nord
- Crédit Mutuel
- Société Générale
- BPO
- CIC
- BNP PARIBAS
- Caisse d'Epargne
- OSEO



**Vous êtes commerçant, artisan ou professionnel libéral ?
Un site vous propose des informations pratiques sur la
banque et l'argent en relation avec votre projet ou votre
activité professionnelle :**

www.lesclesdelabanque.com